

Recrutement d'un ou une vacataire – aide à la décision à compter du 1^{er} février 2025



La cour administrative d'appel de Nancy recherche un ou une vacataire pour occuper les fonctions d'aide à la décision.

Cette offre d'emploi à temps complet, pour une durée d'un an non renouvelable, s'adresse à des personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée égale à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat.

La ou le vacataire apportera son concours aux travaux préparatoires réalisés par les magistrats et les magistrates pour l'exercice de leurs attributions.

Elle ou il pourra se voir confier des tâches variées en fonction des besoins définis par la ou le président de la chambre auprès de laquelle elle ou il sera affecté. Ces tâches consistent le plus souvent à étudier des dossiers simples (contentieux des étrangers) et à rédiger les projets de jugement ou d'ordonnance correspondants, selon les instructions des magistrats. Elles peuvent aussi, le cas échéant, impliquer des recherches et des rédactions plus complexes.

La rémunération est calculée sur la base de l'indice majoré 366.

Les candidatures sont à adresser jusqu'au 2 janvier 2025 :

- par courrier postal :

Madame la Présidente de la cour administrative d'appel de Nancy
6 Rue du Haut-Bourgeois
CS n° 50015
54035 NANCY CEDEX

- par courriel : secretariat-presidence.caa-nancy@juradm.fr

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- la copie des diplômes attestant du niveau d'études requis
- la copie d'une pièce d'identité